MR HANOTIN, MAIRE DE SAINT-DENIS VEUT FERMER LA BOURSE DU TRAVAIL DE SAINT-DENIS, MAISON DES SYNDICATS PENDANT DEUX SEMAINES CET ÉTÉ !

C'EST UNE ATTAQUE CONTRE LES DROITS DES SALARIÉ.ES !

POUR LA CGT, IL FAUT DIRE NON À CETTE FERMETURE DE LA BOURSE DU TRAVAIL DE SAINT-DENIS !

COMMUNIQUÉ

Les conventions signées entre la municipalité de Saint-Denis et les organisations syndicales doivent être respectées !

L'accès aux locaux syndicaux (salles et bureaux) ne peut pas être interdit même durant l'été. Les mauvais coups patronaux ne prennent pas de vacances ! Les salarié.es ont besoin de venir et rencontrer leurs militant.es syndicaux dans ce bâtiment qui est leur bien commun.
Les militant.es doivent pouvoir travailler avec leur matériel toute l'année.

DEPUIS PLUS DE 40 ANS, LA BOURSE DU TRAVAIL N'A JAMAIS ÉTÉ FERMÉE PAR DÉCISION UNILATÉRALE DE LA MUNICIPALITÉ.

LA CGT NE LAISSERA PAS FAIRE !

Nous demandons l'annulation pure et simple de cette décision et exigeons le maintien de l'ouverture de la Bourse du Travail de Saint-Denis toute l'année y compris tout l'été.

Bobigny, le 24 juillet 2025

UD CGT 93
1, place de
la libération
93016 Bobigny
cedex
01 48 96 36 32
contact@cgt93.fr

L'union locale CGT de Saint-Denis

L'union départementale CGT 93